

CHARTE ÉTHIQUE MENTORE - MENTORÉE

- Le mentorat se construit et se développe à travers la dynamique d'une relation spécifique, un échange unique entre mentore et mentorée basé sur un engagement réciproque et confidentiel, une bienveillance, une confiance et un respect mutuels.
- Les mentores contribuent à la clarification des besoins des mentorées qu'elles ont ellesmêmes définis.
- Le mentorat apporte des bénéfices aussi bien à la mentore qu'à la mentorée.
- Le mentorat est une relation totalement bénévole, sans aucune transaction financière. A ce titre, aucune relation commerciale ne peut être envisagée entre mentore et mentorée. La plateforme WeMentoring n'est pas une plateforme de mise en relation commerciale ni de ventes de prestations. Toute personne qui dérogerait à cette règle se verrait systématiquement exclue de façon définitive et son profil serait signalé.

Des engagements clés

Des rendez-vous réguliers pendant la durée du programme

La régularité des rencontres implique un engagement et une disponibilité continue des deux parties. Le calendrier et la fréquence des rencontres s'établissent dès le premier entretien. Les sessions de mentorat varient entre une heure et deux heures selon les modalités de rencontre choisies et possibles entre mentore et mentorée.

Des objectifs partagés

Dès la première rencontre, la mentorée partage ses besoins, ses attentes et ses objectifs. La mentore s'engage dans un exercice de clarification et de compréhension des points de réflexion proposés. Les mentores aident les mentorées à identifier et clarifier leurs besoins par rapport à leur projet professionnel. Elles jouent un rôle majeur dans l'accompagnement bienveillant et réaliste des objectifs qui peuvent évoluer au fil de leurs différentes rencontres.

L'écoute active

Elle permet de guider, d'ouvrir le champ des possibles, de capitaliser sur les échanges et les feedbacks qualitatifs. Mentores et mentorées se doivent de s'écouter mutuellement dans le respect de chacune.

La bienveillance

Cette disposition d'esprit inclinant à la compréhension, l'empathie et l'authenticité inspire et nourrit la relation de mentorat tout au long du programme.

La confidentialité

La confidentialité est la condition sine qua non qui permet d'établir durablement la confiance entre mentore et mentorée. Chacune s'engage ainsi à la confidentialité maximale quant aux échanges qui se tiennent entre elles.



Le partage

Le partage authentique de son expérience professionnelle dans l'ensemble de ses dimensions est un prérequis à l'établissement durable de la confiance qui doit s'établir entre mentores et mentorées.

• La réussite du dispositif

Mentore et mentorée sont co-responsables du succès de processus de mentorat et de leur relation interindividuelle qui est symétrique.

Le cadre des rencontres de mentorat (à distance ou en physique)

- Respecter des rendez-vous réguliers: a minima 1 rencontre par mois ou tous les mois et demi, à distance ou en présence. Il est préférable de fixer le calendrier des rencontres dès la première rencontre entre mentore et mentorée
- Respecter l'éthique de sa posture et la confidentialité des échanges
- Respecter le cadre des échanges
- Soutenir et aider la mentorée en tant que mentore
- Ecouter sa mentore en tant que mentorée
- Faciliter la mise en place de plans d'actions par la mentorée

Engagements de la mentore

En acceptant d'être mentore, vous validez :

- Votre engagement et votre disponibilité dans le dispositif de mentorat
- · La confidentialité des échanges dans la relation de mentorat
- La co-responsabilité dans la relation de mentorat
- L'honnêteté intellectuelle et un respect mutuel
- L'ouverture et la flexibilité
- Le partage authentique de votre expérience selon vos propres critères de confidentialité
- Le partage de vos feedbacks avec votre mentorée dans un esprit constructif
- Le respect de la personnalité de votre (vos) mentorée(s)
- La patience, la bienveillance et l'humilité
- Le questionnement sur votre propre expérience
- La non-sollicitation commerciale de vos mentorées



Engagements de la mentorée

En acceptant d'être mentorée, vous validez :

- La confidentialité des échanges dans la relation de mentorat avec votre mentore
- Votre engagement dans le dispositif de mentorat et le respect de son cadre
- La coresponsabilité dans la relation de mentorat
- Le respect et l'honnêteté intellectuelle
- L'ouverture, la flexibilité et l'écoute
- La réception des feedbacks de votre mentore
- Un travail de réflexion sur votre projet professionnel/projet d'études
- La non-sollicitation commerciale de vos mentores